



## COMPTERENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR -15 novembre 2012

Présents : Daniel BESSET, Romain BEZIE, Gilbert CARDINAL, Jacques CLEMENT, Maria DE ALMEIDA, John FLEURET, Maurice GRIMAUD, Jean MEURILLON, Pascal MICHELON, Hélène MOLLET

### Approbation du compte-rendu de la précédente réunion

Le compte-rendu de la réunion du 11 octobre est approuvé à l'unanimité, à part un mot oublié à rajouter à la première ligne du chapitre " Tête de rivière interrégionale du 10 mars " .

### 2<sup>ème</sup> manche du Championnat Drôme-Ardèche le dimanche 25 novembre

La deuxième manche aura lieu à l'ARP.

Stéphane CHARVIN sera à nouveau le président de jury, dans le cadre de la validation du module en vue d'obtenir le diplôme d'arbitre national. Il se charge de contacter les autres arbitres.

Jean fait le compte des canots de sécurité : 1 de la SNTT, 1 de l'AV, 3 + 1 de l'ARP et 1 de la SNRPG.

Pascal fera le point le jeudi 22 novembre. La ligne d'arrivée a été déplacée pour être à l'aplomb de la tour d'arrivée, située au premier étage du nouveau bâtiment. Pascal a remis un nouveau tracé du plan d'eau aux responsables du barrage EDF en aval.

L'inscription des benjamins est à faire sur le site.

Pascal a reçu des demandes des clubs de St Pierre de Bœuf et du Lac bleu. Ces deux clubs voudraient aligner des rameurs minimes garçons sur skiff et sur double.

Etant donné que l'horaire ne le permet pas, Pascal pensait leur proposer de ramer en double l'après-midi dans la course des filles. L'avis général est d'opposer un refus à leur demande.

La Croix Rouge a été prévenue. Il manque le plongeur. John va se renseigner auprès du club de plongée de Tain.

La sono est en état de marche.

### Test ergo le samedi 8 décembre à Tournon

Il aura lieu le samedi 8 décembre à partir de 14h00 au gymnase du complexe Léon Sausset à Tournon.

C'est à la demande de la FFSA que le CDAA organise les tests ergo et footing dans le même week-end ; c'est une incitation à aligner des rameurs qui s'entraînent vraiment.

Luc Montigon sera présent.

Pascal fait le compte des ergos servant à la compétition et de ceux qui serviront à l'échauffement.

En 2011, il y en avait 2 fois 10.

Cette année, la SNTT en amène 5 + 3, l'AV 5 + 1, l'ARP 2 + 2, la SNRPG 2 et l'AVMC 2 + 1.

La Croix Rouge étant occupée par le Téléthon, la protection civile sera contactée. A défaut, John a le numéro de téléphone d'un secouriste.

Le gymnase est réservé, ainsi que les vestiaires. Des tables et des chaises sont prévues, ainsi qu'un tableau d'affichage.

Comme en 2011, il y aura une table d'accueil pour vérifier les licences et les certificats médicaux. Il sera demandé leur carte d'identité aux participants.

Les inscriptions se font sur le site de la FFSA.

Pascal a besoin d'une personne pour effectuer la biométrie des participants (taille et poids) et de 3 ou 4 personnes pour relever les temps.

Plusieurs Loisir ont demandé à Pascal d'organiser une course sur 1000 mètres. Il a donc modifié le programme comme suit : les courses n° 1 et n° 2 seront composées de Loisir homme et femme et s'effectueront respectivement sur 1000 mètres et sur 2000 mètres.

Le reste du programme ne bouge pas.

L'an prochain, une animation (différente d'une évaluation officielle) sera organisée pour les cadets débutants et les minimes. C'est une proposition de Luc Montigon et qui est organisée cette année dans le Comité du Rhône.

John demande si la SNTT peut faire de la publicité autour du test ergo, afin de faire venir du public extérieur à l'aviron. Il lui est répondu que oui.

### **Test footing le dimanche 9 décembre à Romans**

Il aura lieu le dimanche 9 décembre à partir de 9h30 au stade Marcel Guillemoz de Romans.

Les inscriptions se font à l'aide du fichier Excel envoyé par Pascal.

L'ARP amènera une tente en toile.

### **National en 8 le dimanche 18 novembre à Villefranche-sur-Saône**

Il n'y aura pas de transport commun de bateaux entre les clubs.

Il est possible que cette manifestation soit annulée car le débit de la Saône est à la hausse.

Maurice propose d'organiser en lieu et place une régates sur l'Isère. La proposition est refusée, car il manquerait des bateaux.

*Après la fin de la réunion, on apprend que le club de Villefranche-sur-Saône annule le National en 8.*

### **Suite de la réunion des entraîneurs du 20 septembre**

Suite à cette réunion, Pascal a monté un projet qui permettra d'opérer une sélection parmi les cadets de Drôme-Ardèche, afin de participer à une régata à Roanne le Coteau le dimanche 24 mars 2013.

Cette sélection s'effectuera en lien avec les entraîneurs pour que les objectifs et les entraînements soient homogènes dans les 6 clubs. La formation des équipages se fera en fonction des niveaux.

Il est prévu :

- un stage d'entraînement les samedi 16 et dimanche 17 février,
- 2 journées entre le lundi 25 février et le mercredi 6 mars,
- 1 dernière journée le samedi 23 mars.

En fonction des équipages et des entraîneurs, il est possible que les entraînements se passent à différents endroits.

Le CDAA financera le carburant des canots de sécurité servant à l'encadrement de ces entraînements.

Le covoiturage est préconisé.

Il faudra mettre les autocollants des Conseils généraux sur les bateaux.

Les équipements devront être homogènes. Il est prévu qu'ils soient financés par le CDAA, les clubs et les rameurs.

Pascal enverra des informations au fur et à mesure de l'organisation et de l'avancement de ce projet.

***Le Comité valide le projet.***

### **Assemblée générale du jeudi 13 décembre à 19h00**

Pascal va envoyer un courrier officiel d'invitation aux rameurs qui seront récompensés pour leur médaille aux Championnats de France.

Il a prévu que ces récompenses soient décernées à la fin de l'Assemblée générale, ceci pour mettre l'accent sur les résultats sportifs des rameurs du CDAA et pour faire des photos des sportifs avec les élus présents.

Le rapport de l'activité Loisir va être préparé par Fabrice Mazillier à qui chaque club enverra son propre compte-rendu.

Jean va envoyer les invitations rapidement.

2012 étant une année électorale, Jean se représente au poste de président, sauf s'il y a un autre candidat.

Il rappelle qu'il a démissionné de son poste au CDOS et demande à nouveau que quelqu'un se présente pour le remplacer lors de l'Assemblée générale du CDOS qui aura lieu fin février ou début mars 2013.

Hélène dit qu'elle ne se représentera pas à son poste de secrétaire.

Jean dit qu'il sera demandé plus de formalisme dans la liste des délégués de chaque club qui assistent aux réunions du CDAA. Il demande que l'AV, l'ARP et la SNTT soient représentés par 2 ou 3 personnes et que la SNRPG, le CAP et l'AVMC soient représentés par 1 ou 2 personnes.

Il demande aussi que la composition du Bureau soit clairement définie.

### **Formations éducateur et initiateur**

- Formation éducateur

Au niveau de la Ligue, il y a peu d'inscription à cette formation, excepté pour le CDAA. Jacques propose que les séances pratiques se passent à la base de l'ARP.

- Formation initiateur

Les clubs de Condrieu et de St Etienne participeront à la formation qui se passera à la SNTT. En effet, sur les 10 personnes au maximum qui participeront à ces journées, 6 sont membres de ce club. Pascal n'a pas encore été défrayé par la Ligue des frais qu'il a engagés pour la formation de 2012.

### **Projet de convention entre la Fédération et la Ligue**

Cette réunion a eu lieu le 14 novembre à ?, à l'initiative de la Ligue.

Jean dit qu'il n'était pas normal que le CDAA n'ait pas été invité nominativement, alors que le CDAA est co-organisateur avec l'ARP de la tête de rivière de Zone.

La tête de rivière de 2013 se passera au club de Marignane, conformément à la planification suivante : deux années à Romans suivies d'une année à Marignane. Le problème du financement de cette manifestation se posera à nouveau en 2014.

Lors de cette réunion, Daniel a déploré le manque de formalisation de l'organisation de cette manifestation et l'absence de démarche comptable.

Daniel dit que les comptes de la tête de rivière doivent être en équilibre. Pour mémoire, les dépenses de 2012 s'élèvent à 3094€ et les recettes à 3323€ (1123€ pour les sièges, 1200€ du CNDS et 1000€ de subvention du Conseil général de la Drôme). L'opération est donc excédentaire. C'est pour cela que la Ligue ou la Zone ne veut pas rembourser les frais engagés par le CDAA et l'ARP.

Jean dit que sa proposition de passer le prix du siège de 3,50€ à 10€ a été refusée.

La Ligue avance un autre argument pour ne pas rembourser : la tête de rivière de Zone n'est pas une compétition officielle, mais un test.

Jean n'est pas d'accord de demander des subventions pour ce qui est une manifestation fédérale à ses yeux. Il ne veut pas que cela prive le CDAA de subventions qui pourraient être employées à d'autres activités.

Jean serait d'accord de ne plus organiser cette tête de rivière. Il propose l'alternative suivante : la Zone se chargerait d'organiser la totalité de la manifestation et le CDAA lui louerait la base de l'ARP.

### **Projets de convention départementaux**

Pascal a assisté à deux réunions de préparation et va faire passer les projets aux clubs par mail. Pour l'instant, le volet financier fait défaut.

Jean demande à l'ensemble des clubs de réfléchir sur leurs demandes de financement pour la prochaine réunion du CDAA.

### **Réunion le vendredi 7 décembre à Lyon**

Daniel assistera à la réunion organisée par la Fédération au Pôle France de Lyon le mercredi 7 décembre. Le président de la FFSA, Jean-Jacques MULOT, y présentera le nouveau DTN, Patrick RANVIER.

Patrick RANVIER est inspecteur général de la Jeunesse et des Sports. Il occupe en intérim le poste de DTN depuis ce mois-ci, et ce jusqu'en mars, date à laquelle il sera le DTN officiel de la FFSA.

Patrick RANVIER a exprimé la volonté de se rapprocher des clubs et des entraîneurs.

Nous évoquons le problème des jeunes qui sont isolés dans les Pôles car ils sont coupés de leur club d'origine ainsi que celui des tâches effectuées par les cadres techniques des Ligues.

Avant les Jeux Olympiques de 2016, l'objectif est fixé sur les Championnats du Monde d'Aiguebelette en 2015.

### **Assemblée générale extraordinaire de la Ligue le mercredi 5 décembre**

Elle aura lieu à Bourgoin Jallieu. Elle a été provoquée par la Ligue pour valider des modifications dans les statuts. Jean se porte volontaire pour y assister et demande à chaque club de lui faire parvenir un pouvoir, car il craint que le quorum de cette assemblée ne soit pas atteint.

### **Divers**

- Subvention du Conseil général de la Drôme

La subvention s'élèvera à 8250€ et servira à participer aux frais de fonctionnement liés aux agents de développement sportif

Nous allons recevoir une avance, en attendant que la convention soit signée.

- Label Ecole Française d'Aviron

Pascal rappelle que les clubs doivent envoyer leur dossier de demande de label.

- Pascal a acheté le nouveau vidéo projecteur ainsi que 4 talkies-walkies et des boîtes de rangement en plastique pour l'archivage dans le local prévu à cet effet à la Maison des Bénévoles du Sport.

Il rappelle que le vidéo projecteur est à la disposition des clubs.

Il propose aux personnes présentes de récupérer l'ancien vidéo projecteur afin de le réparer ou de le porter au recyclage dans une déchèterie.

- Assemblée générale de la Fédération

Elle aura lieu en Bourgogne.

**La prochaine réunion est fixée au jeudi 20 décembre 2012 à 19 h. à Valence, Maison des bénévoles du sport. Elle fera suite à l'Assemblée générale du CDAA du jeudi 13 décembre.**